



À : Tous les conducteurs(trices) d'autobus scolaire

De: Yannick Goupil

Date : Le 27 mars 2021

Objet: Rappels importants – COVID-19

Bonjour à toutes et à tous,

Nous apprenons qu'il y a actuellement une éclosion de COVID-19 dans le secteur de Malartic et une autre dans le secteur de Ville-Marie. De plus, l'augmentation des cas d'infection au Québec est en hausse constante depuis le début de la semaine et vient de franchir à nouveau le cap des 1000 infections par jour. Nous sommes sans contredit au début d'une troisième vague de contagion.

Dans ce contexte, le Réseau de santé publique en santé au travail nous adresse quelques rappels concernant la gestion de la COVID-19 dans notre milieu de travail.

Masque médical de qualité ou non médical attestés BNQ

En contexte de travail lorsque le port du masque est requis, celui-ci doit répondre au critère d'un masque médical de qualité ou non médical attestés BNQ. Ainsi, dès maintenant, **le seul masque autorisé en milieu de travail est le masque médical (bleu). Les masques MAHEUX ou ceux de fabrication artisanale (en tissu) ne sont plus permis au travail.**

De plus, compte tenu de l'arrivée et de l'augmentation de nouveaux variants du coronavirus au Québec, l'INSPQ recommande maintenant le port du masque en tout temps en présence de collègues, afin d'offrir une réduction du risque de transmission.

Questionnaire des symptômes

Il est essentiel de continuer de faire votre auto-évaluation chaque jour. Nous vous invitons à utiliser le questionnaire suivant et à consulter le site web de formation de l'entreprise (<http://buspro.ca>) :

Un seul des symptômes suivants justifie un retrait immédiat du travail	
Avez-vous la sensation d'être fiévreux, d'avoir des frissons comme lors d'une grippe, ou une fièvre mesurée avec une température prise par la bouche égale ou supérieure à 38,1 °C (100,6 °F)?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Avez-vous une perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale (nez bouché), avec ou sans perte de goût?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Avez-vous une toux récente ou une toux chronique aggravée depuis peu?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Avez-vous de la difficulté à respirer ou êtes-vous essoufflé?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Avez-vous un mal de gorge?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Avez-vous le nez qui coule ou une congestion nasale (nez bouché) de cause inconnue?	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Une réponse « Oui » à au moins deux des symptômes suivants justifie un retrait immédiat du travail	
Mal de ventre	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Nausées (maux de cœur) ou vomissements	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Diarrhée	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Fatigue intense inhabituelle sans raison évidente	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Perte d'appétit importante	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Douleurs musculaires généralisées ou courbatures inhabituelles (non liées à un effort physique)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mal de tête inhabituel	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Nous vous rappelons que tout travailleur symptomatique doit aviser sans délai son directeur ou son adjoint, rester à la maison et passer un test de COVID-19 sans délai en téléphonant au **+1 877 644-4545**.

Nous finirons par traverser cette crise sanitaire et retrouver une vie normale. D'ici-là, il nous faut maintenir la garde haute et redoubler d'efforts pour se protéger de même que nos proches et nos collègues afin de demeurer en santé.

Nous profitons de l'occasion pour encourager l'ensemble de notre personnel à se faire vacciner en temps opportun. Actuellement, **toutes les personnes âgées de 65 ans et+ peuvent se faire vacciner**. Il suffit de prendre rendez-vous en suivant ce lien : <https://portal3.clicsante.ca/> N'hésitez pas à solliciter notre aide si vous avez de la difficulté à obtenir votre rendez-vous via la plateforme Clic Santé. Il nous fera plaisir de vous assister.

Dans un autre ordre d'idées, nous profitons de cette communication pour faire le rappel de certaines consignes.

Utilisation du klaxon

Le klaxon du véhicule que vous conduisez n'est pas un outil pour communiquer votre frustration envers un automobiliste qui ne respecte pas les règles ou qui est stationné illégalement dans une zone débarcadère. Il faut garder à l'esprit que vous représentez l'entreprise et nos clients. Il va sans dire que ceci vous contraint à agir avec professionnalisme, respect et courtoisie en toute circonstance et ce, malgré le manque de collaboration de certains usagers de la route. N'oubliez pas que VOUS êtes le professionnel de la route et tous s'attendent de vous voir agir en conséquence. Ultimement, si une situation est problématique, nous vous recommandons d'en faire part à votre supérieur qui prendra les mesures appropriées pour régler la situation.

Vitesse de circulation

Le respect des limites de vitesse affichées n'est pas une suggestion. C'est une obligation législative. Nous constatons, depuis les dernières semaines, un relâchement important et préoccupant à ce sujet. Nous tenons à vous rappeler que rien ne peut justifier un excès de vitesse. C'est d'autant plus vrai en zone scolaire où nous devons littéralement faire office d'exemple et de chef de file en matière de comportement sécuritaire au volant.

Débarcadère à l'école D'Iberville et La Source

Je profite de l'occasion pour vous demander de maintenir une grande vigilance lorsque vous circulez dans les zones débarcadères des écoles, notamment à La Source et D'Iberville. Je vous rappelle que vous devez respecter la limitation de vitesse (nous vous demandons de ne pas excéder **15 km/h**) en plus de respecter les consignes suivantes :

Procédure à D'Iberville

- Tous les autobus, sans exception, doivent s'avancer le plus loin possible dans le stationnement (jusqu'à la dernière porte quand c'est possible et non l'avant dernière!);
- Se stationner le plus près possible de l'autobus qui vous précède;
- Si l'autobus qui vous précède est sur le point de partir, vous devez attendre son départ et avancer jusqu'à l'emplacement libre le plus éloigné dans le stationnement;
- Les arrêts au centre du stationnement ne sont pas tolérés.

Procédure à La Source

- Tous les autobus, sans exception, doivent s'avancer le plus loin possible dans le stationnement;
- Les autobus doivent se stationner à un angle de 45 degrés du trottoir pour faire le débarquement le matin et l'embarquement le soir (sauf ceux de la première vague);
- Les arrêts au centre du stationnement ne sont pas tolérés.

Registre des heures de conduite/travail et feuilles de millage

Nous constatons que plusieurs omettent de remplir et de transmettre à chaque semaine les feuilles du registre des heures de conduite et de travail. Nous vous rappelons que vous devez remplir le registre des heures de conduite et de travail pour chaque jour (même lorsque vous êtes en congé) et nous les acheminer à chaque semaine. N'oubliez pas de nous faire parvenir les feuilles de millage (bleues) chaque fois que la feuille est pleine ou que nous arrivons au dernier jour du mois.

Programme d'aide financière – Rétention des conducteurs d'autobus scolaire

Nous avons été informés que les centres de services scolaires et établissements privés du Québec ont identifié leurs transporteurs scolaires et transmis cette information à Collecto. Bien qu'il y ait un peu de retard dans la mise en œuvre de la plateforme de l'organisme provincial en charge du programme, il s'agit d'une bonne nouvelle. Sachez que nous suivons le dossier de très près et nous vous tiendrons informés des derniers développements au fur et à mesure que nous en prendrons connaissance.

Comme nous, vous avez sans doute remarqué pendant cette dernière année, qu'un sentiment d'entraide et de collaboration prévaut au sein de notre équipe de conductrices et de conducteurs. Nous sommes épatés et fiers de constater à quel point vous êtes bienveillants les uns envers les autres! C'est tout à votre honneur et d'autant plus important, sachant que le poids des mesures de distanciation et de confinement peut parfois être lourd au quotidien. Continuons de nous serrer les coudes (au sens figuré, bien sûr!). Tout ceci sera rapidement derrière nous.

Finalement, nous tenons à vous remercier (encore une fois!) de faire partie de notre belle équipe et nous tenons à vous rappeler à quel point votre présence et votre implication sont essentielles.

N'hésitez pas à me contacter pour toute question.

Cordialement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the name 'Yannick', written in a cursive style.

Yannick